

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

AMENDEMENT

N ° CF159

présenté par

M. Pancher, M. Castellani, M. Charles de Courson et Mme De Temmerman

ARTICLE 47

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.